

## COMMUNE URBAINE AMBOHIDRATRIMO Avis de Consultation Ouverte

## **Avis de Consultation Ouverte**

## N° 006/CUA/PRMP/25

- 1. Le COMMUNE URBAINE AMBOHIDRATRIMO invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Travaux de Réhabilitation de route en pavé -début CSB II AKADIBE Ambohidratrimo -fin zz karaoke ambohidratrimo 410 mètres de longuer et 5 mètres de largeur ,Début Terrain manarapenitra Ambohidratrimo- fin shell Ambohidratrimo 400 mètres de longeur et 5 mètres de largeur ". Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.
- 2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à prix forfaitaire.
- 3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : Commune Urbaine Ambohidratrimo

Rue: RN4

Etage / Numero de Bureau : 1 ére étage Salle de Réunion

- 4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré 1 e age Salle de Rnion et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
  - Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)
- Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés). Le paiement devra être effectué :
  - Soit en espèce
  - Soit par chèque Bancaire.
- 5. Les plis devront parvenir à la commune Urbaine Ambohidratrimo au plus tard le 27/10/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 7. La garantie de soumission n'est pas requise.
- 8. Une visite de lieu est obligatoire

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à ...... Le 15/10/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

ACPX\_2500011-471CPX001 15/10/2025